

## Bulletin de l'Association des démographes du Québec



# Perspectives de population dans les commissions scolaires du Québec : un aperçu

Jaël Mongeau

Volume 3, Number 3, 1974

Année mondiale de la population

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305759ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305759ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association des démographes du Québec

### ISSN

0380-1713 (print)

1925-3478 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Mongeau, J. (1974). Perspectives de population dans les commissions scolaires du Québec : un aperçu. *Bulletin de l'Association des démographes du Québec*, 3(3), 23–27. <https://doi.org/10.7202/305759ar>

## PERSPECTIVES DE POPULATION DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC: UN APERÇU.

En mai dernier, l'I.N.R.S.-Urbanisation terminait deux rapports pour le compte du ministère de l'Éducation. Ces rapports sont intitulés : Population des C.S.R. de la sous-région Nord de Montréal 1956-1986; Population des C.S.R. de la sous-région Sud de Montréal 1956-1986<sup>1</sup>.

Le but du travail était de faire des perspectives annuelles<sup>2</sup> de 1972 à 1986 de la population par âge et sexe selon les territoires des commissions scolaires régionales catholiques de la région administrative de Montréal à l'exception de l'île-de-Montréal (cf. carte). Le territoire de la région administrative scolaire de Montréal est à peu près identique à celui de la région administrative de Montréal défini par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

La population devait être détaillée par année d'âge de moins d'un an à 24 ans, de façon à permettre au ministère de l'Éducation de faire des estimations du nombre futur d'élèves par niveau scolaire.

Mis à part la méthode et les résultats des perspectives, les rapports contiennent, en première partie, une brève étude de l'évolution de 1956 à 1971 de la population des mêmes territoires. Cette étude révèle qu'en 1971, plus de la moitié (56.5 %) de la population québécoise habitait la région administrative scolaire de Montréal; de ce pourcentage, 10.3 % résidait dans la sous-région Nord et 13.7 % dans la sous-région Sud. La sous-région Nord est donc la moins peuplée des trois régions montréalaises, mais elle a toujours connu depuis 1956 les taux de croissance les plus élevés, quoiqu'entre 1966 et 1971, le ralentissement ait été si considérable qu'il ait presque donné suite à un nivellement avec la sous-région Sud.

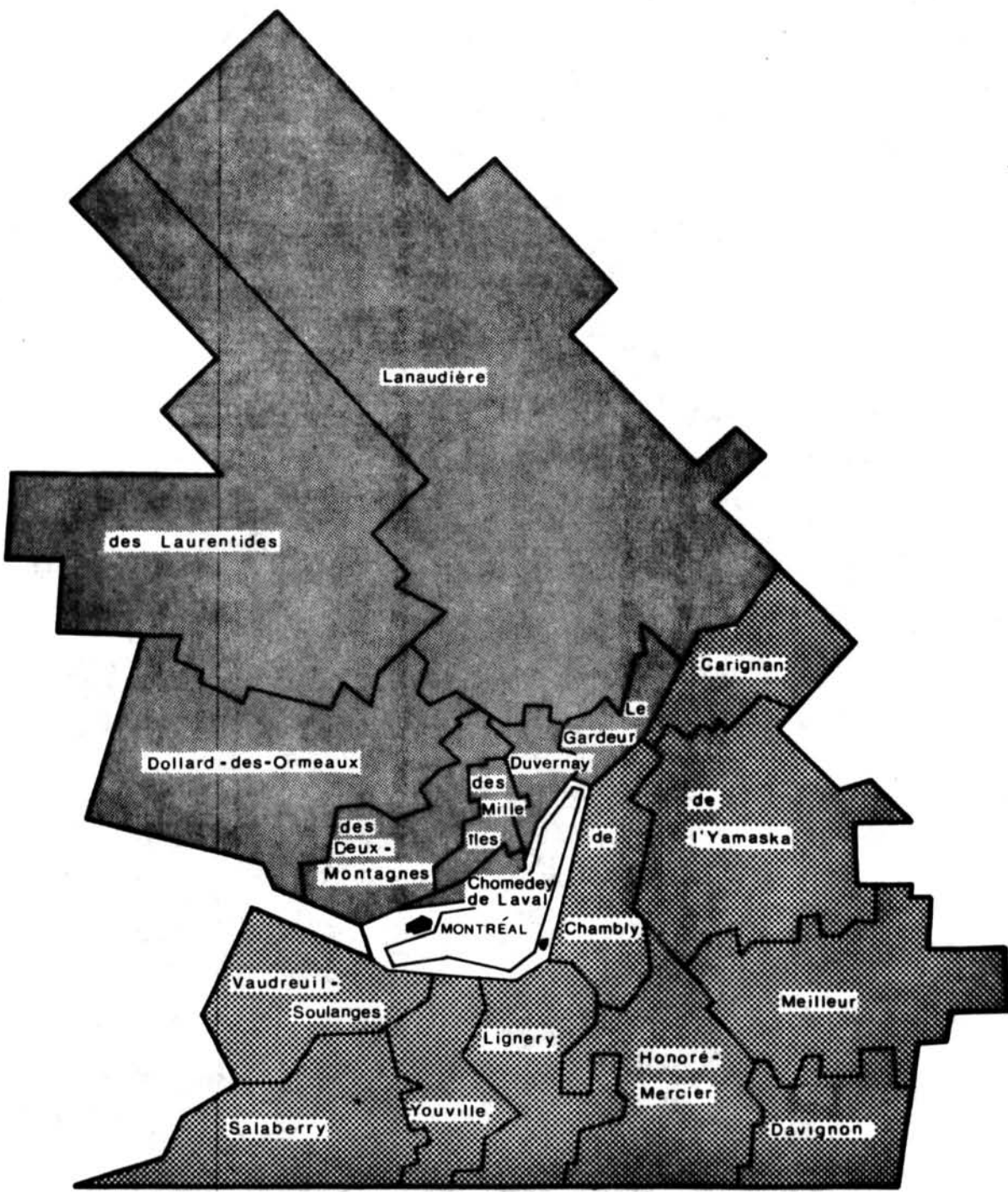
L'effectif de population est très variable suivant les commissions scolaires régionales qui composent les deux sous-régions, les plus grands écarts étant observés dans la sous-région Sud : la C.S.R. de Chambly regroupait à elle seule 245,204 personnes en 1971, soit 29.7 % des effectifs de la sous-région, alors que la C.S.R. Davignon ne contenait que 27,674 personnes.

Non seulement les territoires des C.S.R. ont des populations à effectif d'importance variable, mais ces effectifs ont évolué de manière très différente depuis 1956. Le tableau des taux d'accroissement nous indique que la plus forte croissance a eu lieu dans les commissions scolaires régionales situées à proximité de Montréal : la croissance de la population des C.S.R. des Mille-Iles, Duvernay, Chomedey-de-Laval, Le Gardeur et des Deux-Montagnes dans la sous-région Nord et Lignery, de Chambly, Youville et Vaudreuil-Soulanges dans la sous-région Sud a été liée à la suburbanisation de Montréal. Dans les autres

1. Les deux rapports sont disponibles à la Direction générale de la planification du ministère de l'Éducation et à l'I.N.R.S.-Urbanisation.
2. Tout au long du texte, le qualificatif "annuel" couvre une période d'un an commençant le 1er juin d'une année de calendrier pour se terminer le 31 mai de l'année suivante.

RÉGION ADMINISTRATIVE SCOLAIRE DE MONTRÉAL,

COMMISSIONS SCOLAIRES RÉGIONALES DES SOUS-RÉGIONS NORD ET SUD



Population des commissions scolaires régionales de la région de  
Montréal : effectif en 1971 et taux d'accroissement annuel  
moyen (%), 1956-1961, 1961-1966, 1966-1971

Commission scolaire régionale	Population en 1971	Taux d'accroissement annuel moyen (%)		
		1956-61	1961-66	1966-71
<b>Sous-région Nord :</b>				
Des Mille -Iles	64,522	10.3	11.0	6.5
Duvernay	74,370	3.3	8.8	3.3
Chomedey-de-Laval	122,624	11.8	8.3	2.6
Le Gardeur	38,194	9.5	5.5	3.4
Des Deux-Montagnes	87,848	4.9	4.8	4.5
Dollard-des-Ormeaux	81,718	3.4	1.9	1.5
Lanaudière	108,967	1.2	0.9	1.3
Des Laurentides	41,112	2.3	0.9	1.0
<b>Total</b>	<b>619,355</b>	<b>5.6</b>	<b>4.8</b>	<b>2.8</b>
<b>Sous-région Sud :</b>				
Lignery	72,645	4.5	6.0	5.4
De Chambly	245,204	5.4	5.2	3.9
Youville	67,040	6.5	5.0	2.0
Vaudreuil-Soulanges	48,041	3.7	3.0	1.4
De l'Yamaska	97,751	2.7	2.3	1.3
Davignon	27,674	1.4	2.2	1.9
Carignan	52,816	1.2	3.0	1.1
Honoré-Mercier	95,903	2.4	1.5	1.3
Salaberry	55,684	2.3	1.0	0.3
Meilleur	63,597	2.5	1.9	0.1
<b>Total</b>	<b>826,355</b>	<b>3.8</b>	<b>3.1</b>	<b>2.3</b>
Ile de Montréal	1,959,143	2.9	1.9	0.4
<b>Région de Montréal</b>	<b>3,404,853</b>	<b>3.5</b>	<b>2.7</b>	<b>1.2</b>

commissions scolaires régionales, l'évolution de la population est liée au développement économique des villes qui y sont localisées : ainsi la C.S.R. de l'Yamaska a bénéficié de la présence de la ville de Saint-Hyacinthe dont la croissance est peu liée aux fluctuations économiques tandis que Davignon et Carignan évoluent au rythme des variations conjonctuelles de Sorel (Carignan) et Cowansville (Davignon). Ailleurs la population semble s'être installée dans une phase de faible croissance : le territoire est formé de zones rurales et de villes qui n'ont généralement pas eu la même vitalité économique que les villes mentionnées précédemment.

Les deux rapports contiennent ensuite une brève étude du groupe d'âge scolaire, avant d'exposer la méthode des perspectives.

Le choix de la méthode des perspectives a été motivé par les exigences spécifiques du ministère de l'Éducation. En effet, le ministère a besoin d'évaluation annuelle du nombre d'étudiants par niveau, donc de perspectives annuelles de population par année d'âge, puisqu'il existe un lien de plus en plus étroit entre l'âge et le niveau, du moins à certains niveaux.

Nous connaissions l'effectif de population par sexe et groupe d'âges en 1956, 1961, 1966 et 1971, par sexe et année d'âge de 0 à 29 ans en 1966 et 1971; nous avons évalué les soldes migratoires quinquennaux par la méthode des taux de survie. Mais comment faire des perspectives par sexe et année d'âge en présence d'effectifs totaux aussi réduits que ceux des commissions scolaires régionales ? Et comment faire des perspectives annuelles quand il est impossible de retracer l'évolution passée de façon annuelle ?

A cause de la faiblesse des effectifs par année d'âge et de l'absence de données annuelles, les perspectives ont d'abord été faites par groupe d'âges de cinq ans aux années de recensement (1976, 1981, 1986) à l'aide d'hypothèses sur la mortalité, la fécondité et les soldes migratoires.

Il restait ensuite à répartir la population par année d'âge de 0 à 24 ans et à estimer annuellement la population par année d'âge de 0 à 24 ans et par groupe d'âges après 25 ans. Nous avons alors divisé la population en trois groupes, 0-4 ans, 5-24 ans et 25 ans et plus, en adoptant une méthode particulière à chaque groupe.

La population de 0-4 ans en fin de période a été simultanément répartie annuellement et par année d'âge, en faisant d'abord une estimation des naissances annuelles et en répartissant annuellement les décès et le solde migratoire par année d'âge.

Les 5-24 ans ont d'abord été répartis par année d'âge aux années censitaires, séparément pour les survivants et le solde migratoire; si nous pouvions sans trop d'erreur supposer une mortalité uniforme à l'intérieur d'un groupe d'âges, les soldes migratoires très variables



par groupe d'âges laissent supposer une répartition non uniforme par année d'âge. Les estimations annuelles ont été faites par interpolation linéaire, en suivant les générations dans le temps.

Pour les estimations annuelles chez les plus de 24 ans, nous avons jugé qu'une interpolation linéaire transversale était suffisante.

Ce bref exposé de la méthode ne donne qu'une très vague idée de la somme d'hypothèses que nous avons dû poser à chaque jalon de la construction des perspectives; et nous avons aussi passé sous silence les hypothèses chiffrées de mortalité, fécondité et solde migratoire par période quinquennale qui sont à la base de toutes les hypothèses subséquentes de répartition annuelle et par année d'âge. Le lecteur intéressé pourra se référer aux deux rapports.

Nous aurons l'occasion d'améliorer la méthode des perspectives puisque le ministère de l'Éducation nous a confié la même tâche pour les autres régions administratives scolaires du Québec divisées en commissions scolaires régionales ou l'équivalent.

Pour la suite de la recherche, nous comptons en particulier modifier la méthode pour les hypothèses de migrations, puisque nous aurons les données sur les flux migratoires recueillies lors du recensement de 1971. Nous espérons que ces données sur les flux migratoires de la dernière période pourront nous aider à mieux retracer l'évolution migratoire passée et en prévoir l'évolution future.

Nous comptons aussi accompagner les perspectives d'une analyse de la fécondité régionale, puisque le nombre de futurs écoliers en dépend en grande partie.

Étant donné les modifications méthodologiques et l'exploitation de données nouvelles, nous inclurons dans l'analyse et les perspectives la région administrative de Montréal dans son ensemble. Cette inclusion, en plus de nous permettre de travailler à l'échelle de la province toute entière, nous donnera l'occasion de tester si l'emploi de deux méthodes de perspectives conduit à des résultats sensiblement différents.

Jaël Mongeau  
I.N.R.S.-Urbanisation  
24 septembre 1974